



L'Actu Banon

N°3 Août-Septembre 2026



Agenda 2026

Juillet

Ven 31 Rencontre avec la nouvelle sous-préfète
Mme Simonin

Aout

Mar 18 Bureau de la ComCom
Réunion GHT du 04 sur les conditions de
cession du terrain du stade
Jeu 20 Rencontre avec le maire de Saumane
Mar 25 Entretien avec Mme Bareille, présidente
du Conseil départemental
Jeu 27 Conseil communautaire
Dim 30 Remise clés au nouveau curé de Banon
Lun 31 Réunion des personnels de l'école

Septembre

Mar 1^{er} Projet nouvelles bornes électriques
SAM 5 FORUM DES ASSOCIATIONS
Lun 7 Réunion de lancement des travaux de
Église haute
Mar 8 Commission publique Mobilité Salle Les
colibris
Ven 11 Cérémonie de remise des prêts à taux zéro
aux entrepreneurs par « Initiative Alpes
Hte Provence » Bugadière
Lun 14 Pré conseil municipal - bureau
MER16 19H30 CONSEIL MUNICIPAL
Lun 21 Bureau municipal
Étude extension de l'Utile 11h
Jeu 24 Bilan fêtes votives avec le comité des fêtes
LUN 28 Commission ECONOMIE&TOURISME

Octobre

LUN 5 Commission MOBILIER URBAIN
LUN 12 Réunion publique avec les habitants

Réunion d'information et
de dialogue avec les habitants

Où en sommes nous ?

EHPAD, Maison de santé, École,
rénovation village...

Lundi 12 octobre 2026 à 18h30
Salle La bugadière

Le mot du maire

Chères Banonaises, chers Banonais,

La période estivale s'achève avec l'éloignement d'une canicule sans précédent. Au cœur de cet été anormalement chaud, nous avons mis en place le plan canicule en veillant au mieux sur les personnes les plus fragiles mais parfois hélas, la santé de celles-ci ne peut pas résister à cette épreuve. C'est avec une vive émotion que j'adresse à leurs proches mes plus sincères condoléances.

Les préoccupations de la rentrée sont désormais devant nous, elle sera placée sous le signe de l'avenir et du changement. De nombreux dossiers urbains vont démarrer. Le premier d'entre eux est le chantier de restauration de l'Église haute qui débutera en octobre, puis celui du dépôt des permis de construire de la maison Tardieu, de la construction de l'Office du tourisme et de la rénovation du bâtiment de la Poste, début du chantier au printemps prochain. L'école voit ses demandes de travaux et d'aménagements prisent en charge par la commune ainsi qu'un projet de sécurisation de la circulation devant l'école prévu à la fin de l'année. Au niveau de la commune, des travaux d'urgence d'un montant de 150 000 euros auront pour but la réfection de regards et le déplacement de canalisations vers la station d'épuration. Sur le dossier de l'EHPAD, de complexes négociations concernant le prix de cession du terrain ont permis une avancée significative qui permettra de concrétiser le projet du nouveau stade au village. Désormais, nous entrons dans la recherche effective d'un nouveau terrain. Quant à la future Maison de Santé, un cap a également été franchi avec le feu vert de l'ARS.

Au début de l'automne, je réunirai deux commissions. La première avec le concours des acteurs économiques de notre territoire, entrepreneurs, agriculteurs, commerçants, artisans, tous ceux qui le souhaitent, autour de l'économie et du tourisme. La seconde autour du projet de renouvellement du mobilier urbain et de la signalétique. Janvier 2027 sera le lancement d'une troisième commission sur l'amélioration de l'environnement urbain, les zones piétonnières, le passage des camions, les parking, l'embellissement des places, sans oublier la végétalisation et le fleurissement du village. Tous ces changements et ceux à venir se feront avec vous car administrer un village, c'est aussi et surtout être au plus près des besoins et à l'écoute des habitants. Ensemble, améliorons la vie du quotidien et préservons la qualité de vie à Banon.

Sylvain Ricci Maire de Banon



Fête Votive

Les festivités votives ont rencontré un beau succès, plusieurs bals, stands de jeux, un concert, le grand concours de boules avec 37 équipes et la traditionnelle messe de St Just avec le père Barthélémy qui change de paroisse en cette rentrée, nous lui souhaitons une bonne installation. La nouveauté du barbecue convivial autour d'un méchoui géant (agneau local) a rencontré un vif succès auprès des familles en réunissant 270 personnes.

L'école du pays de Banon

Aujourd'hui la commune dépense en moyenne 60 euros par enfant pour le fonctionnement de l'école. Du constat réalisé depuis ces premiers mois et du dialogue avec les parents d'élèves et professeurs, ce n'est pas suffisant, l'école a besoin d'un souffle nouveau pour assurer une instruction de qualité et une éducation moderne prenant en compte les nouvelles pédagogies mises en œuvre par l'éducation nationale.

Nouveaux équipements numériques, soutien scolaire, aide au travail personnel des enfants, aide aux professeurs dans leurs projets de sorties scolaires et projets culturels, accompagner le passage au collège et aux différents lycées et formations professionnelles, voici les objectifs qu'en tant que commune nous nous fixons pour faire réussir les enfants d'aujourd'hui.

Nous ne pourrons pas tout faire en un an, pour cela nous allons définir un plan pour l'école sur 4 ou 5 ans où chaque dépense importante s'inscrira dans un objectif cohérent. Une des conditions pour la réussite de cet effort budgétaire important nécessitera d'ouvrir l'école à toutes les dynamiques, associations, partenaires publics et communes du pays de Banon.

Comme pour le centre aéré dont un tiers des enfants est de communes extérieures, nous allons impliquer bien plus qu'aujourd'hui, les maires de ces communes dans la vie de l'école et de ses projets. Nous devons faire l'effort d'une gestion claire à présenter aux différents maires pour justifier la juste part de leur participation financière.

Toutes ces contributions nouvelles s'ajouteront à nos propres efforts pour être réaffectées exclusivement à l'école pour conforter une école de qualité, épanouissement et réussite des élèves. Les enfants sont l'avenir, nous leur devons une belle et bonne école. Ainsi, une fois devenus adultes, ils garderont le sentiment que Banon est un village où l'on vit bien avec l'envie d'y rester...



Le centre aéré - IFAC

L'IFAC est le prestataire du centre aéré choisi par l'ancienne municipalité. Nous avons constaté qu'un tiers des enfants accueillis sont de communes extérieures. Pourcentage identique que celui de l'école.

Afin d'améliorer la qualité des accueils, nous avons décidé d'impliquer d'avantage les communes dans la gestion du centre aéré. Leur participation active et financière est nécessaire. Dès fin de juin dernier, toutes les communes concernées ont reçu une nouvelle convention claire et raisonnable présentant les détails des jours de présence des enfants. La commune de Banon qui supporte ces coûts intégrera ces nouvelles recettes dans l'intérêt des enfants.

Les travaux en cours à l'école

Après le dernier conseil d'école auquel le maire a participé, la directrice de l'école a remis une liste de travaux à réaliser.

Tous ces travaux sont en cours de réalisation et certains ont déjà été effectués :

- Remplacement du grillage du bas de l'école avec terrassement pour installer les piquets
- Élargissement du parking
- Installation d'un visiophone pour contrôler à distance les entrées dans l'école
- Aménagement d'une séparation filles / garçon des toilettes pour les petits
- Rétablissement d'une ligne téléphonique avec deux combinés pour la directrice de l'école
- Installation d'un verrou de sécurité et film occultant dans une salle dédiée à la mise en sécurité en cas d'intrusion et de déclenchement du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- Traçage de ligne mise en sûreté avec poteau de rassemblement en cas d'incendie
- Petites réparations diverses

La sécurité autour de l'école

Installation de feux rouges ralentisseurs



Nous constatons une vitesse excessive rue de l'industrie en particulier aux abords de l'école. Pour sécuriser les entrées et sorties des enfants, nous avons pris conseil auprès d'autres communes confrontées aux mêmes risques et comme elles, nous installerons un feu rouge ralentisseur, obligeant les automobilistes à rouler au pas dans la zone à sécuriser. L'emplacement des cars et le stationnement des véhicules près de l'école est également à l'étude.

La cantine

Une commission repas a été créée avec les parents, les enfants et l'entreprise de restauration ARS pour suivre la qualité de la nourriture et prendre en compte les souhaits des familles. En parallèle, le Maire a ré-ouvert le dossier de la cuisine partagé avec le collège lors de la visite de Mme Bareille présidente du département. Une nouvelle étude de faisabilité permettra de déterminer s'il est possible de revenir à la situation d'une préparation des repas à Banon par la cuisine du collège.

La Maison de Santé où en sommes-nous ?

Le 30 juin Mme Julien (pharmacienne), Mme Guintoli (infirmière) et le Maire sont allés à Digne les bains présenter et soutenir le projet de maison de santé devant la commission départementale présidée par l'agence régionale de santé.

Le projet est bien avancé autour d'une équipe de médecins, pédiatre, kiné et infirmiers. Les plans d'occupation du bâtiment ont été élaborés et adressés à l'architecte mandaté en 2024 par la communauté de communes.

Fin juillet, nous avons reçu la validation du projet par l'ARS. Une nouvelle enveloppe de 20 000 euros a été octroyée pour la poursuite de l'étude et du projet médical.

Le nouveau projet désormais actualisé sera prochainement présenté au président et au conseil de la communauté de communes.

EHPAD - Un engagement avec la Présidente du département



Début juillet des négociations complexes ont débuté autour de la cession du terrain du stade. Négociations difficiles car le Maire a refusé catégoriquement la cession du terrain gratuitement. Après plusieurs réunions nous avons proposé la cession sous forme d'un bail à construire avec un loyer de 700 euros mensuels pendant trente ans suivi d'une rétrocession au GHT au terme de ce contrat. Le protocole prévoit que pendant 30 ans, il ne pourra pas y avoir d'autre activité qu'une structure hospitalière publique.

Lors de la rencontre du 25 août en mairie entre Mme Bareille présidente du Conseil Départemental du 04 et le Maire, celle-ci a officiellement donné son accord à ce protocole de cession. Nous remercions Mme Bareille d'avoir pris en considération le souhait de la population exprimé par le Maire.

Mme Bareille a également annoncé que le département était prêt à financer une partie du projet du futur stade sachant que ce stade sera utilisé par les collégiens.

Désormais, nous recherchons un terrain à acquérir pour le futur stade Guy Barton.

Travaux d'urgence réseau d'assainissement

Les études réalisées par le CEREG (notre bureau d'étude spécialisé dans les diagnostics des réseaux d'eau) dans le cadre du nouveau schéma directeur des réseaux d'eau de Banon (eau potable, bornes incendie et, assainissement), indiquent que d'importants travaux de modernisation seront indispensables : réfection, changement et déplacement de canalisations et de regards d'accès, construction d'une nouvelle station d'épuration, création de bornes incendie, modifications de certains raccordements. Ces travaux permettront de réduire efficacement les déperditions d'eau et répondront aux besoins de la population et du village, d'autant plus que l'on constate désormais régulièrement la fréquence et l'ampleur des sécheresses dues aux aléas du réchauffement climatique. De nouveaux secteurs seront raccordés au tout à l'égout. Ces travaux s'étaleront sur plusieurs années et seront en partie financés par des aides publiques à hauteur de 80%.

Dès maintenant, des travaux d'urgence sont nécessaires pour remplacer 7 regards et raccordements responsables d'importantes déperditions. Une canalisation doit également être déplacée et remplacée le long de la route de l'Armée, en vue de la nouvelle station d'épuration. **Ces premiers travaux d'urgence sont évalués à près de 150 000 euros financés à plus de 80 % par des fonds publics.**

ÇA SE PASSE L'ÉTÉ AU VILLAGE



L'Association des Pitchouns de Banon

L'Association des Pitchouns rassemble parents et bénévoles avec une priorité : soutenir l'école et contribuer à de beaux projets pour les enfants.

Tout au long de l'année, nous participons au financement de projets pédagogiques, de sorties, de spectacles, de matériel et d'activités scolaires. Nous avons également à cœur de faire vivre notre village en organisant des moments festifs et conviviaux pour les enfants et les familles : Halloween, carnaval, Pâques, pétanque junior, goûters et animations.

Grâce aux adhésions, à l'implication de nos bénévoles et au soutien de nos partenaires et des communes, nous agissons ensemble **pour nos enfants, notre école et la vie de notre village.**



Association du haut village

Depuis 1988, l'Association du Vieux Village de Banon œuvre à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine unique, véritable pilier de notre identité locale. Nous veillons à préserver ses demeures, son jardin, ses vestiges historiques et son âme, tout en partageant la richesse de ce lieu avec ses habitants comme avec ses visiteurs. À travers des actions concrètes – édition d'un dépliant-guide pour explorer les ruelles, entretien du jardin sec, parcours photographique ou encore restauration de calades –, nous nous attachons à transmettre ce précieux héritage aux générations futures.

La table d'orientation inaugurée le 3 juillet 2026 en est une parfaite illustration : elle permet de décrypter le paysage environnant et de saisir le lien profond qui unit Banon, son histoire et son territoire. Forte de plus de 90 membres, notre association souhaite ainsi faire vivre le vieux village, soutenir ceux qui s'y investissent et continuer à en révéler tous les trésors. Vous pouvez bien sûr nous rejoindre en contactant notre présidente, Carole Prache, au 06 66 61 57 80.



Association Par Sons et Par Mots

Notre association est active sur le territoire de Banon depuis 14 ans. Son but premier est de travailler avec les habitants de toutes générations, de tous horizons, en les rendant non seulement spectateurs mais aussi acteurs des événements qu'elle organise, en insistant sur l'inclusion sociale.

Nos projets à venir :

Une veillée sur le thème « Femmes ordinaires, Femmes remarquables de notre territoire » aura lieu à la Bugadière le **jeudi 12 novembre 2026**, avec l'intervention d'Irène Théry, sociologue. Témoignages des familles, lectures et musique illustreront nos propos, autour des traditionnels soupe et verre de vin.

La Chorale éphémère reprend ses répétitions hebdomadaires, le **mercredi 23 septembre 2026** dirigées par la cheffe de chœur Brigitte Peyré.

Le Grand Concert avec la participation de l'Orchestre de Chambre de Marseille le **dimanche 6 décembre**

sera le point d'orgue de cette expérience éphémère et néanmoins renouvelée.

Venez nombreux pour partager ces expériences humaines extraordinaires !



Concert final du 14 décembre 2025 avec l'orchestre de Chambre de Marseille.

Info Pratiques

Numéros utiles

SAMU urgences	15
Médecins	04 92 73 20 04
Michel Galfard et Betsy Martinez	
Pharmacie	04 92 73 21 09
Pompiers	18
Gendarmerie	04 92 73 20 01
Mairie	04 92 93 20 08

Rester en contact avec la vie du village

- ☞ banon.fr
- ☞ [Commune de Banon FB](#)
- ☞ [CityAll App](#)
- ☞ Mairiebanon-ahp@orange.fr

Forum des associations

Samedi 5 septembre
9h-13h la Bugadière

Présentation des activités
Prise de contact inscriptions

Envoi de « Banon Actus » par mail sur simple demande en appelant au 04 92 73 20 08